

Mesdames et Messieurs de PMO,

Vous êtes opposés au développement des nanotechnologies. Vous n'êtes pas les seuls. Vous êtes opposés au débat public. Là encore, vous en avez le droit, et vos opinions peuvent être entendues. Mais quand vous critiquez l'indépendance et la neutralité de la CPDP chargée de l'organisation du débat public Nanotechnologies, nous nous permettons de réagir.

Les membres de cette commission ne sont pas des fonctionnaires, ils n'appartiennent pas au Gouvernement, ne sont en lien avec aucun Ministère, pas plus qu'ils ne sont en relation avec des acteurs favorables ou défavorables aux nanotechnologies. Ils ont été choisis pour la diversité de leurs expériences, de leurs sensibilités et de leurs compétences. Ils ne sont pas rémunérés, mais indemnisés par la CNDP (à hauteur de 80% du SMIC).

En tant que membres de la CPDP-Nano, nous sommes impliqués personnellement dans l'organisation de ce débat. Contrairement à ce que vous affirmez, nous ne laissons pas le soin à une agence de communication de le préparer et de l'animer. Nous travaillons depuis plusieurs mois, en allant chaque jour à la rencontre des acteurs qui agissent ou réfléchissent sur le sujet des nanotechnologies, à la recherche de leurs points de vue, de leurs expériences et de leurs témoignages, parce que nous sommes convaincus que le débat se nourrit autant des controverses, polémiques et oppositions que des contributions, avis et propositions de tous ceux qui ont décidé d'y participer.

Vous avez choisi de rester en dehors, et de tenter par tous les moyens de décrédibiliser notre action, notre engagement et la conviction que nous avons de favoriser un processus démocratique. Vous vous plaisez à entretenir la confusion entre la CNDP et le Gouvernement, entre notre mission et une « campagne d'acceptabilité » commanditée par l'Etat. C'est d'autant plus facile dans le cas de ce débat que le Maître d'ouvrage est constitué par sept ministères.

Mais le rôle de la Commission n'est pas de servir les intérêts du Maître d'ouvrage, il consiste au contraire à provoquer les échanges et à favoriser l'expression la plus large possible du public et des acteurs, quelle que soit leur opinion.

Le débat public tel qu'il est proposé par la CNDP est un exercice encore jeune et qu'on peut certes améliorer, on peut aussi organiser d'autres types de débat, vous le faites de votre côté, et d'autres le font également, chacun à sa manière, mais nous croyons que la dimension nationale de ce débat sur les nanotechnologies le rend intéressant à plus d'un titre, aussi bien sur le vaste sujet qu'il aborde, que sur le principe du débat public lui-même. C'est pourquoi nous le conduirons jusqu'à son terme, c'est-à-dire jusqu'à la rédaction d'un compte-rendu qui fera état de tout ce qui aura été exprimé au cours du débat. Nous le ferons avec toute la transparence et la liberté qui sont les nôtres.

Les membres de la CPDP :

Jean Bergougnoux, Jacques Arnould, Jean-Pierre Chaussade, Galiène Cohu, Isabelle Jarry, Patrick Legrand, Marie Pittet.

Le 13 novembre 2009